

OUVERTURE DU COLLOQUE « RECIFS ET CHANGEMENT CLIMATIQUE » - Mardi 1^{er} décembre 2015 – Assemblée nationale

Discours du député Philippe GOMES

« ... l'Océanie est au dernier rang des pollueurs du monde et au premier rang -grâce à notre océan- des puits de carbone de la planète. »

Le 1^{er} décembre 2014, j'ai proposé au Comité national de l'IFRECOR qui se réunissait à Fort de France en Martinique que le travail qui avait été effectué ces 15 dernières années en faveur des récifs français soit mis en valeur, au sein de l'assemblée nationale, à l'occasion d'un colloque qui pourrait être organisé au moment de la COP 21.

Cette proposition a reçu un accueil favorable du Comité. Elle a été reprise et j'en suis très honoré, par Claude Batholone, en visite officielle en Nouvelle Calédonie, lors du discours qu'il prononça le 24 avril 2015 devant le Congrès.

Je l'en remercie. Claude a toujours un œil amical sur les Outre mer en général et sur la Nouvelle Calédonie en particulier.

C'est important pour des petits pays comme le nôtre qui se situe bien au-delà de l'horizon.

Pourquoi un colloque sur les récifs coralliens et pourquoi à l'initiative de la Nouvelle-Calédonie?

Dès Rio en 1992, l'agenda 21 des diverses résolutions a reconnu la protection des récifs coralliens et écosystèmes associés comme une des actions prioritaires. La totalité des récifs coralliens dans le monde, richesse inestimable, représente 284 000 km² soit la moitié de la surface de la France. Ce n'est pas beaucoup.

C'est pourquoi dans le prolongement de cette conférence, l'Initiative internationale pour les récifs coralliens, l'ICRI, dont la France est l'un des 8 pays fondateurs, a vu le jour en 1995.

Pour ces Outre mer la France a une responsabilité particulière. En effet, elle représente 10 % des récifs coralliens de la planète et 20 % des atolls, répartis sur 8 collectivités et 3 océans.

C'est la 4^{ème} « puissance mondiale » en la matière, L'ensemble des collectivités ultramarines c'est 55 000 km² de récifs coralliens et 5000 km linéaires alors que la grande barrière de corail d'Australie ne représente que 2500 km.

C'est dans ce cadre qu'en 1999, le Premier Ministre décida de la création de l'Initiative française pour les récifs coralliens, l'IFRECOR, qui rassemble la Guadeloupe, la Martinique, la Réunion, Wallis et Futuna, Mayotte, les îles éparses, la Nouvelle-Calédonie et la Polynésie Française. Le Comité national est coprésidé par les Ministères de l'environnement et des Outre mer.

Au-delà du Comité national, chaque comité local rassemble l'ensemble des acteurs concernés par la protection et la gestion durable des récifs coralliens.

Maintenant, pourquoi ce colloque à l'initiative de la Nouvelle-Calédonie ?

Au sein de l'IFRECOR, la Nouvelle-Calédonie a une place particulière puisqu'elle représente à elle seule 75% des récifs français.

Le récif calédonien c'est la seconde plus grande barrière au monde après celle de l'Australie. Sur une zone totale de 23000 km², 15000 km², répartis, en 6 sites sont inscrits au patrimoine mondial de l'humanité depuis 2008.

La biodiversité marine de l'archipel est exceptionnelle avec près de 10 000 espèces identifiées. Nous sommes dans un véritable sanctuaire.

Nos récifs ont été reconnus par la communauté scientifique internationale comme possédant des caractères d'une valeur universelle exceptionnelle:

- le 2e plus vaste ensemble récifal au monde et la présence de l'une des rares doubles barrières récifale,

- une très grande diversité de formation corallienne,

- l'existence de site de nidification majeure pour les tortues marines et de zone de reproduction pour des espèces emblématiques et/ou menacés comme les dugongs, les baleines à bosse ou les oiseaux marins.

Vous verrez tout à l'heure dans le cadre d'un petit film des images qui seront plus parlantes que mes mots.

Si les récifs calédoniens sont en bonne santé, il n'en est pas de même pour beaucoup d'autres sur la planète.

Aujourd'hui 20% des récifs coralliens sont déjà morts,

15 % risque de disparaître dans les 10 à 20 ans,

et 20 % supplémentaires d'ici à 40 ans.

Dans le golfe persique, 65% des coraux ont disparu, dans les Caraïbes 80%, en Asie du sud-est et du sud 40%.

Aujourd'hui, seul 45% des récifs sont encore en bon état notamment dans le Pacifique.

Et de manière emblématique, le risque d'inscription sur la liste du patrimoine en péril de l'UNESCO de la grande barrière de corail d'Australie est réel. C'est la seule avec la grande barrière calédonienne à être inscrite au patrimoine mondial de l'humanité.

Ce colloque se tient au moment de la conférence internationale de Paris dite COP 21 qui va décider du futur de notre planète. Ce n'est pas un hasard. Limiter l'augmentation des températures à un maximum de 2 degrés est une «ardente obligation» à l'égard des générations futures. C'est une question de survie tout simplement.

Ne pas parvenir à un accord universel, différencié et contraignant serait un crime contre l'humanité. Mais ce crime est en train d'être commis déjà sur notre planète.

Ce crime est en train d'être commis en Océanie même si les cris nous parviennent étouffer probablement du fait de la distance...

L'Océanie c'est déjà des Etats insulaires qui disparaissent progressivement, inexorablement, sous la montée de l'eau de mer.

L'Océanie c'est déjà des récifs qui blanchissent du fait de la hausse des températures et de l'acidification des océans. Des récifs qui se dégradent, et qui pour certains ont déjà disparu.

En Océanie le crime est accompli. Et quoiqu'il soit décidé à Paris il sera déjà trop tard pour de nombreuses îles de cette

région qui génère aujourd'hui une nouvelle génération de migrants: les migrants climatiques.

Et pourtant, quelle est la responsabilité de l'Océanie dans les désordres climatiques qui affectent notre planète ? Aucune.

Avec 0.03% d'émission de gaz à effets de serre, l'Océanie est au dernier rang des pollueurs du monde et au premier rang - grâce à notre océan- des puits de carbone de la planète.

Et pourtant c'est elle, qui par l'une de ces cruautés dont l'histoire a le secret, paye aujourd'hui le prix fort.

C'est pourquoi, un accord digne de ce nom à Paris, sera, à n'en pas douter, un « *petit pas* » pour les décideurs politiques de la planète et « *un grand* » pas pour l'humanité.

Je vous remercie.